



Commission Arc Atlantique

## Compte rendu du groupe de travail Tourisme et culture atlantiques

Jeudi 24 septembre 2015 – Bruxelles  
(Délégation de la Région Cantabria)

### Renforcer l'attractivité de la destination touristique atlantique

Ce compte-rendu résume brièvement les présentations et discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du groupe de travail «Tourisme et culture atlantiques» de la Commission Arc Atlantique le 24 septembre 2015 à Bruxelles. Ce groupe de travail est piloté par la Région des Asturies depuis mars 2015.

#### Contexte et objectifs de ce groupe de travail

---

Dans un premier temps, **Mar Martínez Salmerón**, responsable du service Tourisme des Asturies, a rappelé les objectifs du groupe de travail, ainsi que les [conclusions](#) de la conférence de Gijón des 7 et 8 avril 2014. Elle a souligné que la Région des Asturies fait partie de l'«Espagne Verte» avec la Galice, le Pays Basque et la Cantabrie. Le tourisme du Nord de l'Espagne n'est pas un tourisme orienté vers la plage et le soleil. Il est donc important de trouver des éléments différenciateurs et attractifs pour la zone atlantique. La Région des Asturies est actuellement en train de définir sa stratégie pour le Tourisme, qui s'appuiera sur les éléments suivants :

- La culture ;
- Les ressources naturelles / réserves de biosphère ;
- Le patrimoine gastronomique ;
- Le patrimoine de l'humanité / sites Unesco.

La culture doit s'entendre au sens large. Il ne s'agit pas uniquement des monuments culturels, mais aussi du patrimoine, par exemple industriel, qui n'est pas encore suffisamment valorisé.

L'intérêt de ce groupe de travail est multiple:

- Renforcer la visibilité de l'Arc Atlantique en tant que destination touristique de qualité en Europe ;
- Réaffirmer la double dimension touristique et culturelle de la destination atlantique ;
- Consolider les coopérations entre les villes, les Régions, les acteurs privés actifs sur toute la façade atlantique ;
- Développer des projets communs grâce à la plateforme d'échange que constitue ce groupe de travail.

Cette réunion a notamment pour ambition de creuser ce dernier point en identifiant des projets touristiques/culturels qui pourraient être préparés par le groupe de travail.

#### Le Programme Opérationnel Interreg Espace Atlantique 2014-2020

---

**Vicente Rodriguez**, Chef d'unité adjoint à la Commission européenne - DG REGIO, n'a pas pu participer à la réunion pour raisons de santé mais a transmis une [présentation PowerPoint](#) présentée par Pauline Caumont, Secrétaire exécutive de la Commission Arc Atlantique de la CRPM.

Cette présentation détaille les objectifs du nouveau programme «Espace Atlantique» 2014-2020. Plusieurs éléments ont été mis en avant :

- Augmentation du budget du programme (140 M€ FEDER au lieu de 104 M€) ;
- Ajout de trois Régions participantes: Açores, Madeira, Canaries ;
- L'axe prioritaire 4 «Biodiversité, atouts naturels et culturels» correspond parfaitement au cadre de ce groupe de travail, notamment l'objectif spécifique 4.2 «**Renforcer les atouts culturels et naturels pour stimuler le développement économique** » dans lequel les membres du groupe pourraient déposer un projet ;
- Les projets devront regrouper au minimum des partenaires issus de 3 des 5 États Atlantiques ;
- Le budget par projet devrait s'établir autour de 2 à 3 millions d'euros pour une durée moyenne de 24 mois ;
- Les appels se feront vraisemblablement en deux phases:
  - o 1<sup>ère</sup> étape simplifiée via « Appel à manifestation d'intérêt » : candidature courte établissant les objectifs du projet ;
  - o 2<sup>ème</sup> étape, si le projet est présélectionné, les candidats devront rédiger un projet complet pour validation finale.
- Le calendrier n'est pas encore défini, l'appel à manifestation d'intérêt devrait avoir lieu **début 2016** ;
- À titre de comparaison, [le programme Transnational SUDOE](#) a lancé son 1<sup>er</sup> appel à manifestation d'intérêt le 21 septembre 2015 et envisage de faire commencer les projets vers juin 2016.

Les participants ont souligné l'importance des **indicateurs** et la nécessité de mettre en avant des résultats attendus **concrets et mesurables** (nombre d'emplois créés, nombre de personnes formées, création de richesse, etc.).

### Cadre législatif et autres opportunités de financement

---

Pauline Caumont a présenté [un PowerPoint](#) pour rappeler le cadre européen propice au développement d'activités concernant la culture et le tourisme dans l'Arc Atlantique, notamment :

- La stratégie de février 2014 sur le tourisme maritime et côtier : [COM \(2014\) 86](#)
- Le Plan d'Action de la Stratégie Atlantique de mai 2013 : [COM \(2013\) 279](#)

Trois programmes européens peuvent être de bons outils pour financer un projet commun :

- Le programme COSME qui dispose d'une priorité « Tourisme » et d'un budget annuel ;
- Le programme transnational Espace Atlantique mentionné précédemment ;
- Le programme transnational SUDOE qui regroupe les Régions du Portugal, de l'Espagne et du Sud de la France.

Au cours des discussions, **Inma Valencia**, Directrice générale des affaires européennes de la Cantabrie, a souligné que dans le cadre du SUDOE, des frais préparatoires aux projets sont éligibles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cela signifie qu'un projet approuvé par le comité de suivi pourra se faire rembourser des frais tels que des études, des déplacements pour des réunions préparatoires, des frais de personnels engagés depuis janvier 2014 (début de la période de programmation) jusqu'au démarrage du projet (juin 2016 pour ce qui est du SUDOE). À voir si cela sera également le cas pour l'espace atlantique.

Autre nouveauté de cette période de programmation, les **Petites et Moyennes Entreprises** (PME) pourront participer à des projets, en bénéficiant d'un co-financement réduit à 50%. Leur participation sera encouragée par les programmes.

### Capitaliser sur l'existant

---

**Régis López Lang**, Délégué Mission Espagne-Portugal/Europe-UpM, a présenté la [plateforme de projets ODYSSEA](#) - Cf. <http://www.odyssea.eu/>

Odyssea est né en 2008 sous l'égide [d'Atout France](#) (agence de développement touristique en France). La plateforme Odyssea s'intéresse au tourisme nautique, au cabotage, aux ports, le tout dans un objectif de développement territorial intégré. Odyssea a pour objectif de renforcer la visibilité internationale des destinations labellisées Odyssea et mettre en réseau les territoires.

Les axes de développement pour l'avenir sont les suivants :

1. Des investissements dans des solutions éco-compatibles ;
2. Écotourisme (voies vertes et voies bleues) ;
3. Accessibilité ;

4. Éco-mobilité (itinérance douce à partir du port) ;
5. Structuration du Cluster maritime « Tourisme Bleu » ;
6. Formation.

Plusieurs projets ont été développés et 7 nouveaux sont en cours de préparation. La plateforme Odyssea est peu présente en Atlantique (essentiellement en Cantabrie) et souhaiterait se développer sur cette façade maritime en travaillant avec les Régions atlantiques.

Les participants soulignent l'importance du volet « **Formation** » de cette plate-forme, élément essentiel à ne pas négliger dans d'autres candidatures.

**Ronan Le Baccon**, Directeur du tourisme et du patrimoine de la Région Bretagne, ainsi que **Vincent Gaonac'h**, coordinateur technique du projet NEA (Nautisme Espace Atlantique), présentent conjointement les pistes de réflexions pour la suite de NEA et NEA2 (Cf. [PowerPoint](#)), notamment les 6 dorsales regroupées au sein de 3 pôles:

- Tourisme, centre d'excellence, produits innovants et services ;
- Innovation industrielle ;
- Innovation dans les bateaux de plaisance.

Les objectifs poursuivis sont la création d'emploi et de richesse dans la filière.

**Iñigo Uriarte**, responsable de la stratégie « Tourisme maritime » à Basque Tour, l'agence basque du tourisme, présente la stratégie régionale, ainsi que des pistes pour un prochain projet « Arc Atlantique » (Cf. [Présentation PowerPoint](#)). Concernant le groupe de travail de la Commission Arc Atlantique, il propose d'identifier les domaines communs sur lesquels les Régions de la Commission Arc Atlantique travaillent, et de centraliser dans un portfolio les projets existants tournés vers la culture maritime dans l'Atlantique. Il présente plusieurs idées de potentiels projets

1. Tourisme gastronomique ;
2. Réseau des ports maritimes atlantiques ;
3. Surfing Atlantic ;
4. Routes européennes, réserves naturelles, patrimoine UNESCO, etc.

**Giuseppe Sciacca**, Senior Policy Officer à la CRPM en charge de la pêche, de l'aquaculture et du tourisme, fait un point sur le pescatourisme, déjà bien développé dans plusieurs États. De nouveaux projets peuvent être développés en adoptant une approche plus large afin de structurer une filière encore émergente en Atlantique. Un projet pourrait par exemple se développer en trois points:

1. Analyser les opportunités/défis de la pêche et l'aquaculture dans les États concernés en vue de proposition des pistes d'harmonisation ;
2. Structuration de la filière: label autour du tourisme aquacole/piscicole, activités de promotion (point d'information dans les ports de pêche), soutien à la vente directe + volet formation ;
3. Capitaliser sur les expériences développées dans différents FLAGs (« [Fisheries Local Action Groups](#) »). En Méditerranée, un projet de portail sur le pescatourisme a été financé.

**Mikel Irugo**, délégué du Gouvernement de la Navarre à Bruxelles, a fait remarquer que sa Région ne possédant pas de façade maritime, il serait important de valoriser le volet territorial (arrière-pays) des Régions atlantiques.

## Relevé des décisions

---

Suite aux discussions qui se sont déroulées lors de la session de « brainstorming », les points suivants ont été adoptés :

- Le groupe de travail doit s'attacher à renforcer la promotion de l'Atlantique comme destination touristique de qualité (en se différenciant des autres bassins maritimes) ;
- Ce groupe doit permettre d'échanger des connaissances et bonnes pratiques entre Régions atlantiques ;
- Les Régions sont invitées à transmettre leurs stratégies touristiques/4 principales priorités régionales au secrétariat de la Commission Arc Atlantique pour permettre l'identification des points communs ;
- Il ne faut pas oublier la dimension culturelle de la destination atlantique. Trois volets pourraient être développés dans un projet commun : culture maritime, culture industrielle et culture gastronomique ;
- La démarche devra être à la fois ancrée dans la réalité économique (impacts réels sur le territoire) mais également ludique.

⇒ La prochaine réunion du groupe de travail pourra se tenir mi-novembre/début décembre 2015 dès que l'on en saura plus sur le lancement des appels à manifestation d'intérêt du programme Espace Atlantique.